

PROJET D'ETABLISSEMENT

2013 - 2016

PREAMBULE :

Le projet d'établissement du Lycée Polyvalent Charles de Gaulle est l'expression de la politique éducative mise en œuvre au sein de l'établissement, dans le respect des programmes, des orientations nationales et académiques pour les trois prochaines années. L'objectif général de ce projet s'exprime dans la recherche constante et permanente d'une meilleure efficacité des actions d'enseignement et d'éducation à l'égard de chaque élève, dont les profils sont de plus en plus divers.

Il s'appuie sur un diagnostic partagé des forces, faiblesses et potentialités de l'établissement joint en annexe. Il est décliné volontairement dans un seul document, afin d'affirmer la complémentarité des différentes filières de formation proposées et la volonté des équipes de maintenir l'unité de notre entité.

Les membres de la communauté éducative s'investissent depuis fort longtemps dans de nombreux projets qui participent à l'image positive de l'établissement. L'objet de ce document est donc de fixer le cap pour les prochaines années, de mettre en cohérence notre action, de fixer les priorités et d'accompagner les personnels pour que notre projet collectif soit clairement identifié et valorisé. L'ensemble des moyens mis à disposition du lycée seront donc mobilisés pour nous permettre d'atteindre les objectifs affichés.

Ce document veillera à faire l'objet de la plus grande communication possible pour afficher en interne, comme en externe, la politique de l'établissement et sa détermination à tout mettre en œuvre pour mener à bien l'ensemble des actions retenues.

Le nouveau projet d'établissement pourrait se décomposer en 4 axes principaux et 2 axes transversaux :



Axes principaux

Axe 1 : Accueillir, accompagner et faire réussir chaque élève :

Objectif 1-1 : Accueillir

1-1-1 Assurer un accueil individualisé dès l'arrivée des élèves au lycée :

- Travailler les procédures d'accueil et d'inscription
- Mettre en place les entretiens individualisés
- S'appuyer sur les livrets de compétences
- Mettre en place les volets AP , tutorat , passerelles

1-1-2 Organiser des actions favorisant la cohésion des classes

Objectif 1-2 : Accompagner

1-2-1 : Mettre en place un accompagnement pour tous les élèves :

- Développer l'accompagnement personnalisé en groupe selon des priorités définies collégalement à l'issue des entretiens individualisés et des besoins émergents
- Adopter des stratégies pédagogiques et éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire
- Nourrir l'accompagnement par le dialogue individuel avec les élèves et les familles. Impliquer les familles dans le travail personnel des élèves en utilisant Pronote et ENT

1-2-2 : Mettre en place un accompagnement pour chacun des élèves (les publics à besoins particuliers)

- Détecter les élèves nécessitant une aide particulière et assurer une évaluation régulière
- Assurer l'intégration dans la vie du lycée des élèves de l'Ulis

1-2-3 Renforcer le rôle de la cellule de veille

Objectif 1-3 : Faire réussir

1-3-1 Renforcer le questionnement collectif afin d'élaborer des stratégies d'équipe

- Interroger la question de l'apprentissage et de la mémorisation
- Interroger la question du travail personnel et de son organisation

1-3-2 Développer le travail personnel

- Interroger le rôle de l'étude, du CDI comme temps forts du travail personnel des élèves
- Interroger le rôle de l'internat

1-3-3 Améliorer l'estime de soi des élèves

- Développer le travail sous forme de projet

1-3-4 Préparer les élèves à un examen.

- Mettre en place des devoirs surveillés communs
- Organiser les examens blancs à chaque étape du parcours scolaire

1-3-5 Développer la construction du projet professionnel et encourager la poursuite d'études

1-3-6 Valoriser toutes les réussites en organisant des actions fortes de communication

Axe 2 : Faire du lycée un lieu de vie favorisant le bien être des élèves, leur autonomie et leur responsabilisation :

Objectif : 2-1 : Faire du lycée un lieu de vie agréable

- Faire du Conseil de la Vie Lycéenne et du foyer des élèves des acteurs principaux
- Développer des lieux de détente et d'épanouissement personnel qui favorisent l'autonomie, la prise de responsabilité, le travail personnel et collectif :
 - Les espaces de détente seront développés, en revalorisant la place de la cafétéria
 - L'étude surveillée et une salle de travail de groupe seront mises à disposition
 - L'aménagement de la vie des internes est repensé en favorisant la mise en autonomie et en développant des espaces d'accès à l'informatique, aux ressources du CDI et au foyer
- Associer les agents régionaux des lycées (ARL) aux différents groupes de travail

Objectif 2-2 : Améliorer le comportement social et citoyen

- Améliorer la lisibilité des droits et devoirs des lycéens et les faire adhérer aux valeurs portées par la communauté scolaire
- Expliciter le règlement intérieur pour s'approprier les règles de vie du lycée
- Mettre en valeur le respect sous toutes ses formes
- Accompagner les initiatives des lycéens
- Développer les actions et initiatives citoyennes et les actions de prévention contre toutes les formes d'addictions notamment avec le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Objectif 2-3- Soutenir la pratique du sport

- Valoriser l'association sportive et la participation des élèves à son fonctionnement
- Assurer l'accompagnement des élèves aux différentes compétitions

Axe 3 : Un lycée ouvert sur le monde et porteur des valeurs humanistes.

Objectif 3-1 : Permettre à chacun de développer ses compétences et les aider à lire le monde d'aujourd'hui

- Développer toutes formes de projets qui favorisent la confiance en soi
- Offrir à tous les élèves des possibilités de découvertes culturelles sous toutes ses formes
- Créer une instance reconnue, véritable commission d'animation des projets, en particulier pour la mise en œuvre de l'Agenda 21, qui serve de cellule de réflexion et de recherche pour faciliter leurs mises en œuvre. Elle pourrait associer des enseignants, des élèves et des parents et programmer les actions en s'appuyant sur le CDI et la salle Hermès.

Objectif 3-2 : Valoriser et impulser l'apprentissage des langues

- Développer la mobilité par les stages en entreprise à l'étranger
- Soutenir les partenariats, les échanges scolaires et les voyages
- Proposer des sections européennes dans toutes les filières de formation

Objectif 3-3 : Soutenir les actions de découvertes scientifiques

- Développer la curiosité scientifique et inciter notamment les jeunes filles, à l'engagement dans les cursus de formations supérieures
- Organiser des conférences scientifiques en lien notamment avec le développement durable
- Rencontrer des chercheurs

Objectif : 3-4 : Améliorer l'insertion professionnelle de nos élèves

- Faciliter la découverte de l'entreprise, la rencontre des professionnels, les conférences économiques, les relations écoles-entreprises
- Organiser des conférences et débats sur le fonctionnement, l'organisation et la création des entreprises
 - Invitations de professionnels sur des thèmes technologiques
 - Valorisation des jeunes filles dans les filières industrielles

Axe 4 : Renforcer la place du Lycée dans son environnement

Objectif 4-1 : La polyvalence de nos formations, atout du Lycée :

- Renforcer les liens et les passerelles entre les filières technologiques et professionnelles
- Développer des projets communs entre filières industrielles et tertiaires, entre voies de formation

Objectif 4-2 : Affirmer et renforcer la place du lycée sur le bassin muretain et plus largement pour mieux faire connaître notre carte des formations

- Renforcer notre offre de formation
- Mettre en place un groupe de travail chargé d'élaborer des propositions pour toutes les voies de formation de la 3^{ème} au post bac.

Objectif 4-3 : S'appuyer sur nos plateformes technologiques et professionnelles

- Valider des partenariats avec les entreprises et les branches professionnelles
- Mettre en valeur nos filières de formation et nos actions en faveur du développement durable
- Utiliser les périodes de formation en milieu professionnel pour développer la relation Ecole – Entreprise
- Développer des actions de formations continue avec le Greta Garonne
- Renforcer l'image et l'audience de l'établissement auprès des entreprises en valorisant :
 - le label « Lycée des métiers de l'énergétique et de la domotique »
 - le Domoloft

Objectif 4-4 : Faire du Comité Local Ecole Entreprise (Clee) un fer de lance de la politique de l'établissement

Axes transversaux :

Les thèmes de ces trois axes retenus constituent des éléments transversaux qui seront à décliner dans les fiches actions proposées par les équipes. Ils constituent des priorités à retenir à chaque étape du développement des actions.

A- UTILISER ET DEVELOPPER DANS TOUTES LES ACTIONS MISE EN ŒUVRE L'USAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

B- METTRE EN PLACE UN AGENDA 21 DANS TOUTES SES DIMENSIONS

C- MIEUX COMMUNIQUER EN INTERNE ET VERS L'EXTERIEUR
